

Questions orales

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je regrette de voir le député essayer de gagner l'appui de collègues de son parti qui ne cessent d'attaquer Air Canada et chercher à faire comme eux.

Des voix: Oh, oh!

M. Lang: Air Canada est une grande ligne aérienne, la grande ligne aérienne canadienne, et le restera. Le député me dirait-il si les sacs qu'il a perdus sont tout petits...

Des voix: Bravo!

M. Lang: ... ou de taille moyenne? Je donne au député l'assurance qu'Air Canada fait beaucoup de cas des bagages perdus, qu'elle surveille les chiffres et améliore constamment la situation. Les chiffres meilleurs m'ont beaucoup impressionné...

M. Crouse: Mais vous ne voyagez pas par Air Canada. Vous utilisez le Jetstar.

M. Lang: Dans un sens, étant donné le petit nombre de sacs perdus, je suis content que la plupart appartiennent au député.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

ON PROPOSE QUE LES FONDS DU PIL NON UTILISÉS SOIENT AFFECTÉS AUX PROVINCES ATLANTIQUES

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, et je voudrais revenir sur la question posée hier par le député de Vancouver Kingsway au président du Conseil du Trésor, concernant le programme PIL.

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration sentirait-il, contrairement à ce que recommande le député de Vancouver Kingsway, à transférer les sommes restantes du budget PIL des circonscriptions prospères et riches de la côte ouest, pour les affecter aux circonscriptions de la région atlantique, qui ont cet hiver un taux de chômage très élevé, et où il y a des Canadiens dans le besoin qui veulent travailler si on leur en donne la chance?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les fonds alloués en vertu de cet excellent programme ne sont pas toujours absorbés par les diverses circonscriptions. En ce cas, il est d'usage de les redistribuer chaque année, à l'étape finale, aux circonscriptions ayant le taux de chômage le plus élevé, et ce n'est pas, bien entendu, nécessairement dans l'Est, car elles sont dispersées dans tout le pays.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DES PÂTES ET PAPIERS—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre du Travail, puis-je adresser ma question à son suppléant. L'application des lignes directrices anti-inflationnistes fédérales aux ententes syndicales relevant des provinces est source de confusion; par ailleurs l'importante grève qui a lieu actuellement dans

[M. Graftey.]

l'industrie de la pâte à papier et du papier a, sans contredit, des conséquences nationales. Dans ces conditions, le ministre pourrait-il informer la Chambre des derniers résultats de ses efforts de coordination pour aboutir à une solution juste et équitable de ce conflit?

[Français]

M. Fernand E. Leblanc (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre, je prends note de l'excellente question posée par l'honorable député, et je peux l'assurer que nous lui fournirons une réponse le plus tôt possible.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LA LOCATION D'UN MAGASIN DANS LA GALERIE DES BOUTIQUES

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le gouvernement prêche actuellement la modération aux Canadiens afin de rétablir la santé de l'économie. Or, le ministre sait-il que le ministère des Approvisionnements et des Services occupe actuellement un local dans la Galerie des Boutiques, l'un des centres d'achats les plus prestigieux à Ottawa et dont les loyers sont les plus élevés, et qu'il emploie deux commis dans cette boutique spécialisée dans les fournitures de bureau et dont la vitrine affiche que les articles en magasin ne sont pas destinés au public en général mais uniquement aux ministères du gouvernement? Et dans l'affirmative, le ministre pense-t-il que la dépense de fonds publics pour le loyer élevé d'un local dans ce centre commercial prestigieux et l'emploi de deux commis sont un bon exemple à donner alors que le gouvernement demande aux travailleurs canadiens de faire preuve de modération?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je prends bonne note des instances de l'honorable député, et je ferai une enquête à ce sujet. Si on découvre quelque chose d'anormal dans cette affaire, la situation sera corrigée.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

LA FIÈVRE DE LASSA—L'INTERVENTION PROBABLE DE L'OMS—LA LOI SUR LA QUARANTAINE

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et fait suite à la question au sujet de la fièvre de Lassa dont il est fait mention dans le Hansard à la page 9891. La question à trait à la nette possibilité de transmission de la maladie au personnel canadien des Jeux olympiques par des athlètes venant de régions où la maladie est endémique. Le ministre prévoit-il une intervention de l'Organisation mondiale de la santé au sein de laquelle siègent des représentants des pays touchés? De plus, les modifications que présentera le ministre à la loi sur la quarantaine feront-elles disparaître tout risque que cette maladie frappe le Canada et y entraîne des résultats désastreux?